

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1614 30 juin 2015

SOMMAIRE

Agence Immobilière Mara Max S.àr.l 77426	Hobuch International Sàrl 77472
Agra Investments SPF S.A 77426	HTC-Société Civile Immobilière 77436
AH Holding S.à r.l 77428	HT Hackmann Tortechnik S.à r.l 77472
All Square S.A	Huhtalux S.à r.l
AMETEK Latin America Holding Company	HWA Lux S.à r.l 77436
S.à r.l	Immobilière Rosa S.A 77436
AMETEK Latin America Holding Company	Insurance Resources International S.A 77436
S.à r.l	JMT Investment S.A
API New Energy S.à r.l	Kimi S.à r.l
Arcor Invest S.A	Kingfisher Topco S.à r.l 77439
Boson Energy 77429	Majorelle Group Sàrl 77439
Boston & Alexander 77430	Marengo Ventures S.A
BP Holdings S.à.r.l 77429	Method Investments SICAV 77440
BTX Management S.à r.l. & Partners S.C.A.	Metroteam V S.à r.l
	onlybuyme S.àr.l 77427
C & A Luxembourg 77431	onlybuyme S.àr.l 77427
Carrigans Finance S.à r.l 77430	onlybuyme S.àr.l
Cleveland Properties S.à r.l 77430	onlybuyme S.àr.l
Commerzbank Leasing 1 S.à r.l 77431	Participations 1 S.à r.l
Créa-Tifs Coiffure S.à r.l 77431	PCV Lux S.C.A
Ferris Accounting & Management Consultan-	Prisma Alternatives Fund 77443
cy S.à r.l	Selp (Delta Spare 1) S.à r.l 77456
FFS 4 S.à r.l	Solluxhotel S.A
First International Invest S.A	Solluxhotel S.à r.l
Fleurs Nicole Sàrl	W2007 Parallel Vernal S.à r.l
FMC Technologies Global Rental Tools S.à.r.l.	W2007/W2008 Ourse Holding A S.à r.l
	Wolf Invest S.A
Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l	Work-Order S.A
Hines Master Holdings S.à r.l	WS Invest S.C.A., SICAV-FIS 77427



W2007 Parallel Vernal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 130.261.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066038/16.

(150075451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

W2007/W2008 Ourse Holding A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.894.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066039/16.

(150075464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Agra Investments SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 39.396.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2015.

Référence de publication: 2015066074/10.

(150076400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Agence Immobilière Mara Max S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4940 Bascharage, 151, avenue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 97.836.

Selon l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 8 avril 2015.

Madame Martine HOFFMANN, démissionne de son poste de gérante technique avec effet au 30 avril 2015.

Monsieur Fernand HERTERT, est nommé au poste de gérant unique avec effet au 30 avril 2015.

La nouvelle adresse de Monsieur Fernand HERTERT est: B-6700 Arlon, 4 rue de Bastogne.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Référence de publication: 2015066102/13.

(150076588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



Wolf Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 172.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015066026/10.

(150075590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Work-Order S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5550 Remich, 12, rue de Macher.

R.C.S. Luxembourg B 151.107.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015066027/10.

(150075568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

WS Invest S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 169.634.

Die Bilanz zum 30. September 2014 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2014 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 04. Mai 2015.

Für WS Invest S.C.A., SICAV-FIS

Ein Beauftragter

Référence de publication: 2015066029/13.

(150075949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

onlybuyme S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6552 Berdorf, 4, Um Wues.

R.C.S. Luxembourg B 138.360.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066063/10.

(150076209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

onlybuyme S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6552 Berdorf, 4, Um Wues.

R.C.S. Luxembourg B 138.360.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066066/10.

(150076256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



onlybuyme S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6552 Berdorf, 4, Um Wues.

R.C.S. Luxembourg B 138.360.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066067/10.

(150076257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

onlybuyme S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6552 Berdorf, 4, Um Wues.

R.C.S. Luxembourg B 138.360.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066068/10.

(150076258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

All Square S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 133, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 173.716.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Référence de publication: 2015066078/10.

(150076358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

AH Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.012.599,96.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015066106/12.

(150075927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

AMETEK Latin America Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 797.758,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 161.773.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015066114/10.

(150075975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



API New Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 144.371.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2015066121/12.

(150075851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Arcor Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 193.539.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Référence de publication: 2015066123/10.

(150076354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

AMETEK Latin America Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 797.758,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 161.773.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015066113/10.

(150075859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

BP Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.460.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2015.

Référence de publication: 2015066168/10.

(150076243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Boson Energy, Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 18, Op Der Ahlkërrech.

R.C.S. Luxembourg B 143.324.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 mai 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015066153/11.

(150076122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



Boston & Alexander, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 156.572.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 30 avril 2015 a décidé de renouveler le mandat des administrateurs en fonction, de sorte que le conseil d'administration de la Société est composé comme suit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2016:

- M. Stephen Li
- Mme. Hanna Esmee Duer
- M. Darren Shaw

PricewaterhouseCoopers a été reconduit dans ses fonctions de réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Luxembourg, le 05 mai 2015.

Pour Boston & Alexander, SICAV-FIS SS&C GlobeOp (Luxembourg) S.à r.l. Référence de publication: 2015066154/20.

(150076524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Cleveland Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 122.113.

EXTRAIT

Veuillez noter que le gérant SHRM Corporate Services S.à r.l. se dénomme désormais Gentoo Corporate Services S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Gentoo Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliataire de sociétés

Référence de publication: 2015066185/14.

(150075854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Carrigans Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.285.

Extrait de l'acte de transfert de parts en date du 30 avril 2015

En vertu de l'acte de transfert de parts datant du 30 avril 2015, l'actionnaire unique de la société, PT MOVEIS - SER-VICOS DE TELECOMMUNICACOES, SGPS, SA a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société à:

- OI S.A., une société établie sous les lois du Brésil, enregistrée auprès du Registre de Commerce du Brésil sous le numéro 76.535.764/0001-43, ayant son siège social au Rua do Lavradio N.71, 2 andar, Rio de Janeiro, Brazil.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Luxembourg Corporation Company SA.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2015066177/17.

(150076448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



C & A Luxembourg, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 2, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 16.762.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2015

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pals Brust en tant que gérant de la SECS C & A Luxembourg en date du 30 avril 2015.

L'assemblée nomme à partir du 30 avril 2015, pour une durée indéterminée, comme nouveau gérant de la SECS C & A Luxembourg Monsieur Thijs Brans, avec adresse professionnelle au Luxembourg, 2 Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg. Il exécutera sa fonction en agissant concomitamment avec au moins un autre gérant, comme établi à l'article 8 des statuts coordonnés de la société. Il forme avec Mr. Eric A. Brenninkmeijer, également gérant de la société, le Conseil de Gérance de la société.

Référence de publication: 2015066175/15.

(150076645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

BTX Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.043.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 mars 2015, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- 1. Nomination de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015:
- 2. Révocation de Stéphane Bourg, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de membre du conseil de surveillance, avec effet immédiat.
- 3. Révocation de Timothy Rollit Mason, avec adresse professionnelle au 2, Park Street, 1 st Floor, W1K 2HX Londres, Royaume-Uni, de son mandat de membre du conseil de surveillance, avec effet immédiat.
- 4. Révocation de Martin Clifford-King, avec adresse professionnelle au 2, Park Street, 1 st Floor, W1K 2HX Londres, Royaume-Uni, de son mandat de membre du conseil de surveillance, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2015.

Référence de publication: 2015066174/20.

(150076688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Commerzbank Leasing 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.888.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. April 2015.

Commerzbank Leasing 1 S.à r.l.

Référence de publication: 2015066194/11.

(150076369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Créa-Tifs Coiffure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 42, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 158.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015066202/10.

(150076113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



Ferris Accounting & Management Consultancy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 148.685.

Cession de parts sociales

Suite à une cession de parts sociales, Monsieur Sansal OZDEMIR est actuellement propriétaire unique des cents parts sociales de la société Ferris Accounting & Management Consultancy S.à r.l..

Luxembourg, le 04 mai 2015.

Pour extrait conforme

Mandataire

Référence de publication: 2015066311/13.

(150076093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

FFS 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 170.832.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 avril 2015

En date du 29 avril 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mme. Evelyn CHOW, en tant que Geschäftsführer der Kategorie A de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Carsten SÖNS

Mandataire

Référence de publication: 2015066312/16.

(150076681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Fleurs Nicole Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9710 Clervaux, 50, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.053.

EXTRAIT

Suivant assemblée générale extraordinaire du 09 avril 2015, Madame Florence FOXIUS, demeurant à L-9708 Clervaux, 7, Rue du Parc, agissant en sa qualité d'associé unique et gérante, a décidé de transférer le siège social de la société de L-9708 Clervaux, 7, Rue du Parc à L-9710 Clervaux, 50, Grand-Rue.

Clervaux, le 05 mai 2015.

Référence de publication: 2015066316/12.

(150076661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

FMC Technologies Global Rental Tools S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 195.123.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société à Luxembourg en date du 24 avril 2015

L'associé unique de la Société décide de mettre fin aux mandats des gérants de Classe B de la Société nommés ci-dessous avec effet au 1 er mai 2015:

- Mme Ingrid CERNICCHI; et
- M. Tamás Péter MARK.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066317/14.

(150076620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.



Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.003,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 181.785.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty seventh day of April,

Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch,

THERE APPEARED:

Hermes Real Estate Senior Debt Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B181697 and having a share capital of fifteen thousand three Pound Sterling (GBP 15,003.-) (the "Sole Shareholder"),

being the sole shareholder of Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B181.785 and incorporated by a deed drawn up by the notary Maître Léonie GRETHEN, on 11 October 2013 and which articles of association (the "Articles") published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial C") No. 20 on 3 January 2014 (the "Company"). The Articles were last amended by a deed of Me Edouard Delosch on 25 February 2015, published in the Memorial C No. 997 dated 15 April 2015, page 47818,

here represented by Mrs Sandra Bur, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 24 th April 2015.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. the Sole Shareholder is the sole shareholder of the Company;
- II. The Company's share capital is presently set at fifteen thousand two Pound Sterling (GBP 15,002.-), represented by fifteen thousand two (15,002) shares having a par value of one Pound Sterling (1 GBP.-) each.

Now, therefore, the Sole Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by one Pound Sterling (1 GBP.-) in order to raise it from its current amount of fifteen thousand and two Pound Sterling (GBP 15,002.-) represented by fifteen thousand and two (15,002) shares in registered form with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, to fifteen thousand three Pound Sterling (GBP 15,003.-) by the issuance of one (1) new share having a par value of one Pound Sterling (1 GBP.-).

Subscription - Payment

The one (1) new share is subscribed by the Sole Shareholder by a contribution in cash in an amount of sixty seven thousand five hundred Pound Sterling (GBP 67,500.-), which shall be allocated as follows:

- an amount of one Pound Sterling (1 GBP.-) to the share capital account of the Company, and
- the surplus in the amount of sixty seven thousand four hundred and ninety nine Pound Sterling (GBP 67,499.-) to the share premium account of the Company.

The amount of sixty seven thousand five hundred Pound Sterling (GBP 67,500.-) is at the free disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary by a blocking certificate (certificate de blocage).

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

"Art. 6. Share capital. The subscribed share capital of the Company is set at fifteen thousand three Pound Sterling (GBP 15,003.-), represented by fifteen thousand three (15,003) Shares having a par value of one Pound Sterling (1 GBP.-) each."

The remainder of article 6 and of the Articles remains unchanged.



Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder of the Sole Shareholder, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour du mois d'avril,

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch,

A COMPARU

Hermes Real Estate Senior Debt Holdings S.à r.l., une société a responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B181697 et ayant un capital social de quinze mille trois Livre Sterling (GBP 15.003,-) (l'«Associé Unique»),

étant l'associé unique de Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B181.785 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 20 du 3 janvier 2014 et dont les statuts (ci-après les «Statuts») modifiés pour la dernière fois par Maître Edouard Delosch en date du 25 février 2015 ont été publiés au Mémorial C numéro 997 du 15 avril 2015, page 47818,

ici représenté par Mlle Sandra Bur, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 24 avril 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire soussigné et la mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

- L'Associé Unique, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:
- I. L'Associé Unique est l'associé unique de la Société;
- II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à quinze mille deux Livre Sterling (GBP 15.002,-), représenté par quinze mille deux (15.002) parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

Sur ceci, l'Associé Unique, représenté par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'une Livre Sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de quinze mille deux Livre Sterling (GBP 15.002,-) représenté par quinze mille deux (15.002) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune à quinze mille trois Livre Sterling (GBP 15.003,-) représentés par quinze mille trois (15.003) parts sociales par l'émission d'une (1) part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1).

Souscription - Libération

La nouvelle part sociale est souscrite par l'Associée Unique représenté comme indiqué ci-dessus, par un apport en numéraire d'un montant de soixante-sept mille cinq cent Livre Sterling (GBP 67.500,-) qui sera alloué comme suit:

- Un montant d'une Livre Sterling (GBP 1,-) au compte capital social de la Société; et
- Le surplus d'un montant de soixante-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Livre Sterling (GBP 67.499,-) au compte prime d'émission de la Société.

Le montant total de soixante-sept mille cinq cent livres sterling (GBP 67.500,-) est à la libre disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné par un certificat de blocage.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:



" **Art. 6. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quinze mille trois Livre Sterling (GBP 15.003,-), représenté par quinze mille trois (15.003) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune."

Le reste de l'article 6 et des Statuts demeure inchangé.

Evaluation des frais

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de l'Associé Unique, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. BUR, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 29 avril 2015. Relation: DAC/2015/6994. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 04 mai 2015.

Référence de publication: 2015066369/125.

(150075962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Hines Master Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 192.086.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015066371/10.

(150076349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Huhtalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000.001,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 98.010.

Avec effet au 16 mars 2015, Monsieur Frank Hans Hofenbetzer a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société.

En date du 16 mars 2015, l'associé unique de la Société a décidé de nommer avec effet au 16 mars 2015 les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Tom Erander, ayant pour adresse professionnelle Miestentie 9,02150 Espoo, Finlande;
- Monsieur Anssi Norkio, ayant pour adresse professionnelle 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Luxembourg; et
- Monsieur Koen Benoit, ayant pour adresse professionnelle 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Luxembourg,

En conséquence de quoi, le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Tom Erander, gérant;
- Monsieur Anssi Norkio, gérant; et
- Monsieur Koen Benoit, gérant.



POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Huhtalux S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015066373/22.

(150075929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Immobilière Rosa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 68.549.

Le siège social de la société est transféré avec effet au 28.04.2015 à l'adresse suivante:

241, route de Longwy

L-1941 LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 mai 2015.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2015066413/13.

(150075876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Insurance Resources International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 27.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015066414/10.

(150075990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

HTC-Société Civile Immobilière, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-9189 Vichten, 22, rue des Prés.

 $R.C.S.\ Luxembourg\ E\ 3.942.$

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Référence de publication: 2015066391/10.

(150076571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

HWA Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 190.753.

Il résulte d'un acte de cession sous seing privé fait et signé en date du 21 avril 2015 que:

M. William AYACHE a cédé

1.250 parts sociales de valeur nominale EUR 1 de HWA Lux S.à r.l. (la «Société») à

HWA, Société à responsabilité Limitée, R.C.S. Paris B 522 913 698, ayant son siège social au 51, Boulevard Bessières à F - 75017 PARIS.

Suite à cette cession, le capital de la Société est désormais réparti comme suit:

William AYACHE: 11.250 parts sociales de valeur nominale EUR 1; et

HWA, Société à responsabilité limitée: 1.250 parts sociales de valeur nominale EUR 1

Soit au total: 12.500 parts sociales de valeur nominale EUR 1.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour HWA LUX S.à r.l. Mandataire

Référence de publication: 2015066392/20.

(150075969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

JMT Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse. R.C.S. Luxembourg B 152.472.

DISSOLUTION

In the year two thousand fifteen, on the first day of April.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

NAAXO CAPITAL VENTURE LIMITED, a company existing under the Cyprus Laws, with its registered office at 7D, Nikou Kranidioti Street Tower 4, Suite 302, CY-2411 Engomi, Cyprus, under registration number HE 200364, duly represented by Mrs. Nairy MERHEJE in her capacity as Director,

here represented by Mrs. Christine STUMPERT, private employee, residing professionally at 128 boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy given under private seal on March 11 th , 2015.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state:

- that it is the sole actual shareholder (the "Sole Shareholder") of the company "JMT INVESTMENT S.A., a public limited liability company, having its registered office L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 152.472 (hereafter the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 15 th, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1048 of May 19 th, 2010; The Articles have never been amended since then;
- that the capital of the Company is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (EUR 31,000.-) represented by ONE THOUSAND (1,000) shares with a par value of THRITY-ONE EURO (EUR 31.-) each, fully paid up;
- that the appearing party, prenamed, has become owner of all the shares and declares that it has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;
- that the appearing party, represented as stated above, in its capacity as sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;
- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at December 31 st, 2014, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at December $31^{\,\text{st}}$, 2014 being only one information for all purposes;
 - following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
 - the Company's directors and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to their duties;
 - there shall be proceeded to the cancellation of all issued shares and/or the shareholders register;
- the books and documents of the Company shall be lodged during a period of five years at L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse;

No confusion of patrimony can be made, neither with the assets of the dissolved company nor the reimbursement to the sole shareholder can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand EURO (1,000.-EUR).



WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le premier jour du mois d'avril;

Par-devant Nous Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg;

A COMPARU:

NAAXO CAPITAL VENTURE LIMITED, société de droit chypriote dont le siège est établi 7D, Nikou Kranidioti street Tower 4, Suite 302 CY-2411 Engomi, Chypre, immatriculée au Registre Public de Chypre sous le numéro HE 200364, représentée par Madame Nairi MERHEJE, agissant en sa capacité d'administrateur de la société,

Ici représentée par Madame Christine STUMPERT, employée privée, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 11 mars 2015.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- qu'elle est l'actuel seul actionnaire (l' "Actionnaire Unique") de la société anonyme "JMT INVESTMENT S.A.", établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.472 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1048 du 19 mai 2010, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis;
- que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-et-un euros (31,- EUR) chacune, entièrement libérées;
- que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue l'unique propriétaire de toutes les actions et qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;
- que la comparante, représentée comme dit ci-avant, en tant qu'actionnaire unique de la société a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation,
- que l'Actionnaire Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 31 décembre 2014, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;
 - L'Actionnaire Unique déclare encore que:
 - l'activité de la Société a cessé;
- l'Actionnaire Unique est investi de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société, qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 31 décembre 2014 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;
 - suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats;
 - il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions;
- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années au moins à l'ancien siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille euros (1.000,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. STUMPERT, G. LECUIT.



Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 8 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10947. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015066433/112.

(150076356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Kimi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 145.938.

EXTRAIT

Suivant les décisions de l'associé unique en date du 11 mars 2015, les résolutions suivantes ont été prises:

- Démission de Monsieur ÓLAFSSON Ólafur en tant que gérant de la société.
- Nomination de Monsieur ROBERTSSON Robert, né le 25 décembre 1978 à Reykjavik (Islande) demeurant 91B Avenue William, CH-1095 Lutry (Suisse), en tant que gérant de la société pour une durée indéterminée.
- Monsieur Stéphane ALLART, manager de la société a changé d'adresse professionnelle, à savoir 45, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg.

Référence de publication: 2015066434/18.

(150076270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Kingfisher Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.635,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2015.

Référence de publication: 2015066435/10.

(150076147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Majorelle Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 171.296.

L'an deux mil quinze, le vingt-quatrième jour du mois d'avril,

pardevant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Maître Arsène KRONSHAGEN, avocat à la Cour, demeurant à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde,

agissant en sa qualité de mandataire du du Conseil de Gérance de la société à responsabilité limitée «MAJORELLE GROUP SARL», ci-après désignée,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par les résolutions du Conseil de Gérance prises en date du 13 avril 2015.

Une copie des dites résolutions, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. Par acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 décembre 2014, le Conseil de Gérance de la société «MAJORELLE GROUP SARL», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 171296,



constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 septembre 2012, acte publié au Mémorial C numéro 2466 du 4 octobre 2012, au capital social de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, («la société absorbante») et le Conseil de Gérance de la société «MAJORELLE INTERNATIONAL», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 171299, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 septembre 2012, acte publié au Mémorial C numéro 2467 du 4 octobre 2012, au capital social de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, («la société absorbée»), ont établi un projet de fusion aux termes duquel la société «MAJORELLE GROUP SARL» absorbe la société «MAJORELLE INTERNATIONAL» conformément aux dispositions des articles 278 et 279 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Conformément au projet de fusion, la fusion devient définitive à défaut de convocation d'une assemblée générale par un ou plusieurs associés de la société absorbante disposant d'au moins cinq pour cent (5%) des parts sociales du capital souscrit ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, un mois après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du projet de fusion. Ledit projet de fusion a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°71 du 10 janvier 2015.

2. Le comparant déclare qu'une telle assemblée générale n'a pas été requise et que dès lors la fusion entre la société absorbante et la société absorbée est devenue effective à partir du 11 février 2015 et que la société «MAJORELLE INTERNATIONAL» a donc définitivement cessé d'exister.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société absorbante à raison des présentes est évalué à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses noms, prénoms, états et demeures, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: A. KRONSHAGEN, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 27 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/12954. Reçu soixante-quinze euros 75,00 ϵ .

Le Receveur (signé): T. BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 mai 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015066512/53.

(150076339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Method Investments SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 165.419.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Pour le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015066508/11.

(150076178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Metroteam V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.025.101,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, Avenue Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 196.081.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour du mois d'avril,

par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Metroteam V S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 37A avenue Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de



Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196.081 et disposant d'un capital social de EUR 12.601 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 30 mars 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés depuis.

ONT COMPARU:

1. MRN INVEST S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au L-2086 Luxembourg, 412F, Route d'Esch, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.732,

dûment représentée par Peggy Simon, clerc de notaire, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. JL INVEST S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au L-2086 Luxembourg, 412F, Route d'Esch, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.434,

dûment représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. ALEPH INVEST S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au L-2086 Luxembourg, 412F, Route d'Esch, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.431,

dûment représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. Astorg Partners, une société par actions simplifiée de droit français, disposant d'un capital social de EUR 675.000, dont le siège social se situe au 68 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 419 838 545,

dûment représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

- I. L'intégralité du capital de la Société est représenté à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour reproduit ci-après;
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 - 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Augmentation du capital social d'un montant d'un million douze mille cinq cents Euros (EUR 1,012,500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille six cent un Euros (EUR 12.601,-) représenté par douze mille six cent une (12.601) parts sociales à un million vingt-cinq mille cent un Euros (EUR 1.025.101) par l'émission d'un million douze mille cinq cents (1,012,500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune;
 - 3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social indiqué au point 2. ci-dessus;
 - 4. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital adoptée au point 2. ci-dessus;
- 5. Modification du registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.àr.l. et tout employé de AAM S.àr.l., de procéder pour le compte de la Société à l'inscription de l'augmentation de capital social dans le registre des associés de la Société; et
 - 6. Divers
 - I. L'Assemblée décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant d'un million douze mille cinq cents Euros (EUR 1,012,500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille six cent un Euros (EUR 12.601,-) représenté par douze mille six cent une (12.601) parts sociales à un million vingt-cinq mille cent un Euros (EUR 1.025.101) par l'émission d'un million douze mille cinq cents (1,012,500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Souscription - Libération

Ainsi,

1. MRN INVEST S.à r.l., prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent trente-sept mille cinq cents (337.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer entièrement



par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 337.500) à affecter au compte de capital social de la Société.

- 2. JL INVEST S.à r.l., prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent trente-sept mille cinq cents (337.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 337.500) à affecter au compte de capital social de la Société.
- 3. ALEPH INVEST S.à r.l., prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent trente-sept mille cinq cents (337.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 337.500) à affecter au compte de capital social de la Société.

Le montant d'un montant d'un million douze mille cinq cents Euros (EUR 1,012,500) correspondant aux apports en numéraire est à la disposition de la Société comme cela a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

A la suite des apports ci-dessus, la participation de chaque associé dans la Société est la suivante:

Dénomination sociale de l'associé	Nombre
	de parts
	sociales de
	la Société
	détenues
MRN INVEST S.à r.l.	341.700
JL INVEST S.à r.l.	
ALEPH INVEST S.à r.l.	341.700
Astorg Partners	1
TOTAL	1.025.101

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à un million vingt-cinq mille cent un Euros (EUR 1.025.101) représenté par un million vingt-cinq mille cent un (1.025.101) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.àr.l. et tout employé de AAM S.àr.l., de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles classe de parts sociales et de l'augmentation de capital social dans le registre des associés de la Société.

Dont acte, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 avril 2015. Relation: GAC/2015/3539. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 mai 2015.

Référence de publication: 2015066509/109.

(150076562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Marengo Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 123.661.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que le commissaire aux comptes, la société FIDUCIAIRE SEVE S.A., inscrite sous le numéro RCS B 82421 et ayant son siège social au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, a changé de dénomination en date du 14 juin 2013 et porte désormais la dénomination FIDUSEVE S.A.



Luxembourg, le 31 mars 2015. Pour Marengo Ventures S.A.

Référence de publication: 2015066513/15.

(150075918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Participations 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.742.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Mai 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2015066567/13.

(150076248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Prisma Alternatives Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.692.

Extrait des résolutions unanimes circulaires prises par le conseil d'administration de la Société en date du 1 er mai 2015

En date du 1 er mai 2015, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Girish Reddy de ses mandats d'administrateur et président du conseil d'administration de la Société avec effet au 1 ^{er} mai 2015;
- de coopter Monsieur Francis Conroy, né le 10 janvier 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: One Penn Plaza, Suite 3515, 10119 New York, Etats-Unis d'Amérique, en remplacement de Monsieur Girish Reddy en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 1 ^{er} mai 2015 et ce pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Helmut Hohmann
- Monsieur Michael Sanders
- Monsieur Francis Conroy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Prisma Alternatives Fund

Signature

Référence de publication: 2015066577/23.

(150076523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

PCV Lux S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 141.175.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of April,

Before us, Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of PCV Lux S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141175 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kesseler, public notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated 8 August 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2273, dated 17 September 2008. The Company's articles of association have been amended for the last time by



virtue of a deed of Maître Francis Kesseler, prenamed, dated 8 April 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1787, dated 9 July 2014, page 85773.

The Meeting is declared opened with Mr. Geoffrey Delamarre, jurist, residing professionally in Luxembourg, acting as chairperson (the Chairperson), who appoints Ms. Laurence Elkoubi, lawyer, as secretary, residing professionally in Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elects Ms. Virginie Gonella, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, as scrutineer (the Scrutineer).

The Chairperson, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the "bureau".

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairperson has declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. Decision to amend certain definitions of article 1 (Chapter I - Definitions) of the Company's coordinated articles of association (the Articles), which shall now read as follows:

" **Art. 1.** In addition to the other terms defined in other articles of these Articles, the following terms and words shall have the meaning, if and when written with capital letters:

A Shareholders means any holders of A Shares and the term "A Shareholder" shall mean any of them

A Shares means shares of class A of one Cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company

means shares of class A of one Cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company and exclusively held by the General Partner(s) of the Company

Acceptance Date has the meaning set forth in Article 8.4(b)

Accounting Standards means the GAAP (generally accepted accounting principles) accounting standards

agreed between the General Partner and the Auditors from time to time

AGML means Apax Guernsey Managers Limited (company number 52255) whose registered

office is at Third Floor, Royal Bank Place, 1 Glategny Esplanade, St Peter Port, Guernsey

GY12HJ

Allocation Notice has the meaning set forth in Article 8.4(e)

Apax Shareholder means any party who is identified as such by the General Partner on the date that party

becomes a Shareholder while and for so long it holds Shares

Articles has the meaning set forth in Article 2.1 and "Article" means any of them

Associate means:

(a) generally in respect of a person, any body corporate which in relation to the person concerned is a holding company or a subsidiary or a subsidiary of any such holding company or any undertaking which is a parent undertaking or subsidiary undertaking of the person concerned or of any such parent undertaking or, in the case of a limited partnership, any body corporate which is such a holding company, subsidiary or parent undertaking or a subsidiary or a subsidiary undertaking of such holding company or parent undertaking in relation to the limited partnership's general partner; and (b) where the person concerned is a Future Fund Entity, any other Future Fund Entity

Auditors means the auditors for the time being of the Company

B Shareholder means any holders of B Shares and the term "B Shareholder" shall mean any one of them
B Shares means shares of class B of one Cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company
Body Corporate has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales
Business Day means a day, except a Saturday or Sunday, on which banks in London and Luxembourg

are generally open for non-automated banking business

Chairperson has the meaning set forth in Article 19.1

Company means PCV Lux S.C.A.

Complying Option Scheme means a scheme agreed between the Company and all of the Shareholders or the

beneficial holders of Shares where a Shareholder is a nominee or a custodian

FFBG means Future Fund Board of Guardians, whose registered office is at Level 44, 120

Collins Street, Melbourne, Victoria 3000, Australia

FF Custodian means the Northern Trust Company Future Fund Entity means each of the following:

a) FFBG;

b) an Associate (under paragraph (a) of the definition of Associate) of FFBG;

c) the trustee of a trust in which all or substantially all of the beneficial interests are held directly or indirectly by FFBG or an Associate (under paragraph (a) of the definition of

Associate) of FFBG; and

d) any custodian of any of them provided there is no change in beneficial ownership



General Partner means the general partner of the Company from time to time, the first General Partner

being PCV Lux GP S.à r.l.

Group means the Company and its subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time

and "Group Company" shall be interpreted accordingly

holding company has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales Investment means an investment, or investments, including but not limited to shares, debentures,

means an investment, or investments, including but not limited to shares, debentures, loan stocks, commercial paper, and other debt securities whether subordinated, convertible, or otherwise, interests in limited partnerships and collective investment schemes, warrants, depository receipts, options, futures, contracts for differences, and other derivative arrangements, loans (whether secured or unsecured), certificates of deposit, money market instruments, currencies, broker's acceptances and trade

acceptances, in each case of any person, corporation, government or entity whatsoever in which the Company may invest either directly, or indirectly through PCV Belge SCS, PCV Investment S.à r.l., SICAR or a wholly owned subsidiary undertaking from time

to time

Law means the Luxembourg law of 10th August, 1915, on commercial companies, as

amended from time to time

LLP means Apax Partners LLP (limited liability partnership number OC303117)

LLP Executive Committee means the executive committee of the LLP from time to time

LLP Group means the LLP and any of its subsidiary undertakings from time to time

LLP Special Majority means the holders of not less than seventy-five per cent (75 %) of the class A units in

the LLP as evidenced by a certificate of verification executed by two members of the

LLP Executive Committee and notified to the General Partner by the LLP

Manager means the investment manager in respect of the Group from time to time, the investment

manager, which at the date of the latest amendment to these Articles currently is AGML means the net asset value of the Company, as determined by the General Partner (acting

means the net asset value of the Company, as determined by the General Partner (acting reasonably and as advised by the Manager) by deducting the liabilities of the Company from the value of its assets in each case calculated (a) in accordance with the Accounting Standards and (b) by reference to the most recent unaudited quarterly valuation of the

Company's net asset value, and subsequent events relating to the assets and liabilities of the Company (including, in relation to public securities, movements in quoted share prices)

New Issue means an issue, allotment or grant (as the case may be) of New Securities by the Company

after 23 April 2009

New Issue Entitlement has the meaning set forth in Article 8.3

New Securities means:

Net Asset Value

PCV Portfolio

(a) options or warrants relating to any Shares or other securities in the Company, save for options or warrants issued under a Complying Option Scheme;

(b) B Shares or rights to subscribe for B Shares (save for any option or warrant referred to in (a) above or options or warrants issued under a Complying Option Scheme which, in either case the Company proposes to offer, issue, allot or grant (as the case may be) after 23 April 2009 at a Subscription Price per B Share below (and not equal to or above) the Net Asset Value attributable to all the B Shares divided by the total number of B Shares in issue, in each case as at the date of offer in respect of the issue, allotment or

grant; or

(c) any other securities issued by the Company including any Shares other than A Shares

or B Shares

Offer Notice has the meaning set forth in Article 8.4

Ordinary Majority the holders of more than fifty per cent (50%) of the issued Shares

parent undertaking has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales

PCV Belge SCS means a Belgian limited partnership (registered number 0899.822.874)

PCV Investment S.à r.l., a private limited liability company established in Luxembourg as a société

SICAR d'investissement en capital à risque (SICAR) as a subsidiary of the Company

means all Investments, money, assets or borrowings from time to time held by or to the order of the Company and managed by the Manager as agreed with the Company (including the Company's Investment in PCV Belge SCS, PCV Investment S.à r.l.,

SICAR and any other subsidiary undertaking of the Company)

Shareholder means any holder of Shares registered in the register of Shareholders of the Company

from time to time



Shareholders' Agreement

any agreement that might from time to time be entered into by the Company with all of the Shareholders (or, where a Shareholder is a nominee or a custodian and is not a party,

the party that appointed that Shareholder as its nominee or custodian)

Shares

means the A Shares, B Shares and any other class of share in the capital of the Company

and the term "Share" shall mean any one of such Shares as the context requires means the holders of more than seventy-five per cent (75%) of the issued Shares means the amount paid up or credited as paid up on a Share, including the full amount

of any premium at which such Share was issued whether or not such premium is

subsequently applied for any purpose

subsidiary

Special Majority Subscription Price

subsidiary undertaking Supervisory Board Transfer of Shares

has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales has the meaning set forth in Article 17.1

means for the purposes of Article 7.2, without limitation (and the terms "Transferred" or "Transferring" shall have the same meaning):

- (a) any sale or other disposition including by way of mortgage, charge or other security interest of the whole or any part of the legal or beneficial interest in any Share;
- (b) unless specifically agreed otherwise in these Articles, the grant of any option or other rights over the whole or any part of the legal or beneficial interest in any Share;
- (c) any direction (by way of renunciation or otherwise) by a holder entitled to an allotment or transfer of Shares that a Share be allotted or issued or transferred to some person other than himself; and
- (d) any sale or any other disposition of any legal or equitable interest in a Share (including any voting right attached to it or issue of a derivative interest in a Share), (i) whether or not by the relevant Shareholder, (ii) whether or not for consideration, (iii) whether or not effected by an instrument in writing and (iv) whether or not made voluntarily or by operation of law."
- 2. Decision to amend article 15.1 of the Articles of the Company, which shall now read as follows:
- "15.1. The General Partner shall not sell, assign, transfer, exchange, pledge, encumber or otherwise dispose of or transfer all or any part of its rights or obligations as a general partner of the Company, other than to an Associate (whereupon in the case of a sale, an assignment or transfer, such Associate shall become the General Partner in the place of the transferor and, in such circumstances, the General Partner shall be required to transfer all of its A Shares to such Associate as soon as reasonably practicable), or voluntarily withdraw as the general partner of the Company, without the written approval of an Ordinary Majority. In the circumstances where the General Partner voluntarily withdraws with the written approval of an Ordinary Majority, the provisions of Articles 15.3. and 15.4. shall apply, mutatis mutandis, in respect of a replacement
- 3. Acknowledgment of the resignation of Ms Valerie Emond from the supervisory board of the Company (the Supervisory Board) and appointment of Mr Stephen Kempen, residing professionally at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN London, United Kingdom as a member of the Supervisory Board in replacement, for a duration of one (1) year ending at the date of the annual general meeting of shareholders to be held in 2016.
- (ii) That the shareholders represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been verified by the proxies of the represented shareholders and the board of the Meeting, has been signed by the board of the Meeting and will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- (iii) That the proxies given by the represented shareholders to the present Meeting, after having been signed "ne varietur" by their proxyholder, the board of the Meeting and the acting notary, shall also remain attached to the present deed with which it will be registered.
- (iv) That the whole issued share capital of the Company is represented at the present Meeting and that the registered shareholders of the Company were duly convened to this Meeting on 13 April 2015.
- (v) That the present Meeting, representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The Meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting RESOLVES to amend certain definitions of article 1 (Chapter I - Definitions) of the Articles of the Company, so that it will henceforth be read as follows:

A Shareholders means any holders of A Shares and the term "A Shareholder" shall mean any of them means shares of class A of one Cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company A Shares

and exclusively held by the General Partner(s) of the Company

Acceptance Date has the meaning set forth in Article 8.4(b)



Accounting Standards means the GAAP (generally accepted accounting principles) accounting standards

agreed between the General Partner and the Auditors from time to time

AGML means Apax Guernsey Managers Limited (company number 52255) whose registered

office is at Third Floor, Royal Bank Place, 1 Glategny Esplanade, St Peter Port, Guernsey

GY1 2HJ

Allocation Notice has the meaning set forth in Article 8.4(e)

Apax Shareholder means any party who is identified as such by the General Partner on the date that party

becomes a Shareholder while and for so long it holds Shares

Articles has the meaning set forth in Article 2.1 and "Article" means any of them

Associate means:

(a) generally in respect of a person, any body corporate which in relation to the person concerned is a holding company or a subsidiary or a subsidiary of any such holding company or any undertaking which is a parent undertaking or subsidiary undertaking of the person concerned or of any such parent undertaking or, in the case of a limited partnership, any body corporate which is such a holding company, subsidiary or parent undertaking or a subsidiary or a subsidiary undertaking of such holding company or parent undertaking in relation to the limited partnership's general partner; and (b) where the person concerned is a Future Fund Entity, any other Future Fund Entity

Auditors means the auditors for the time being of the Company

B Shareholder means any holders of B Shares and the term "B Shareholder" shall mean any one of them B Shares means shares of class B of one Cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company Body Corporate has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales Business Day means a day, except a Saturday or Sunday, on which banks in London and Luxembourg

are generally open for non-automated banking business

Chairperson has the meaning set forth in Article 19.1

Company means PCV Lux S.C.A.

General Partner

Complying Option Scheme means a scheme agreed between the Company and all of the Shareholders or the

beneficial holders of Shares where a Shareholder is a nominee or a custodian

FFBG means Future Fund Board of Guardians, whose registered office is at Level 44, 120

Collins Street, Melbourne, Victoria 3000, Australia

FF Custodian means the Northern Trust Company Future Fund Entity means each of the following:

e) FFBG;

f) an Associate (under paragraph (a) of the definition of Associate) of FFBG;

g) the trustee of a trust in which all or substantially all of the beneficial interests are held directly or indirectly by FFBG or an Associate (under paragraph (a) of the definition of

Associate) of FFBG; and

h) any custodian of any of them provided there is no change in beneficial ownership means the general partner of the Company from time to time, the first General Partner

being PCV Lux GP S.à r.l.

Group means the Company and its subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time

and "Group Company" shall be interpreted accordingly

holding company has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales Investment means an investment, or investments, including but not limited to shares, debentures,

means an investment, or investments, including but not limited to shares, debentures, loan stocks, commercial paper, and other debt securities whether subordinated, convertible, or otherwise, interests in limited partnerships and collective investment schemes, warrants, depository receipts, options, futures, contracts for differences, and other derivative arrangements, loans (whether secured or unsecured), certificates of deposit, money market instruments, currencies, broker's acceptances and trade acceptances, in each case of any person, corporation, government or entity whatsoever

acceptances, in each case of any person, corporation, government or entity whatsoever in which the Company may invest either directly, or indirectly through PCV Belge SCS, PCV Investment S.à r.l., SICAR or a wholly owned subsidiary undertaking from time

to time

Law means the Luxembourg law of 10th August, 1915, on commercial companies, as

amended from time to time

LLP means Apax Partners LLP (limited liability partnership number OC303117)

LLP Executive Committee means the executive committee of the LLP from time to time

LLP Group means the LLP and any of its subsidiary undertakings from time to time



LLP Special Majority

means the holders of not less than seventy-five per cent (75 %) of the class A units in the LLP as evidenced by a certificate of verification executed by two members of the

LLP Executive Committee and notified to the General Partner by the LLP

Manager

Net Asset Value

means the investment manager in respect of the Group from time to time, the investment manager, which at the date of the latest amendment to these Articles currently is AGML

means the net asset value of the Company, as determined by the General Partner (acting reasonably and as advised by the Manager) by deducting the liabilities of the Company from the value of its assets in each case calculated (a) in accordance with the Accounting Standards and (b) by reference to the most recent unaudited quarterly valuation of the Company's net asset value, and subsequent events relating to the assets and liabilities of the Company (including, in relation to public securities, movements in quoted share

prices)

New Issue means an issue, allotment or grant (as the case may be) of New Securities by the Company

after 23 April 2009

New Issue Entitlement

has the meaning set forth in Article 8.3

New Securities mea

(a) options or warrants relating to any Shares or other securities in the Company, save for options or warrants issued under a Complying Option Scheme;

(b) B Shares or rights to subscribe for B Shares (save for any option or warrant referred to in (a) above or options or warrants issued under a Complying Option Scheme which, in either case the Company proposes to offer, issue, allot or grant (as the case may be) after 23 April 2009 at a Subscription Price per B Share below (and not equal to or above) the Net Asset Value attributable to all the B Shares divided by the total number of B Shares in issue, in each case as at the date of offer in respect of the issue, allotment or

(c) any other securities issued by the Company including any Shares other than A Shares or B Shares

Offer Notice has the meaning set forth in Article 8.4

Ordinary Majority the holders of more than fifty per cent (50%) of the issued Shares

parent undertaking has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales

PCV Belge SCS means a Belgian limited partnership (registered number 0899.822.874)

PCV Investment S.à r.l., a private limited liability company established in Luxembourg as a société

d'investissement en capital à risque (SICAP) as a subsidiary of the Company

SICAR d'investissement en capital à risque (SICAR) as a subsidiary of the Company
PCV Portfolio means all Investments, money, assets or borrowings from time to time held by or to the

order of the Company and managed by the Manager as agreed with the Company (including the Company's Investment in PCV Belge SCS, PCV Investment S.à r.l.,

SICAR and any other subsidiary undertaking of the Company)

Shareholder means any holder of Shares registered in the register of Shareholders of the Company

from time to time

Shareholders' Agreement any agreement that might from time to time be entered into by the Company with all of

the Shareholders (or, where a Shareholder is a nominee or a custodian and is not a party,

the party that appointed that Shareholder as its nominee or custodian)

Shares means the A Shares, B Shares and any other class of share in the capital of the Company

and the term "Share" shall mean any one of such Shares as the context requires means the holders of more than seventy-five per cent (75%) of the issued Shares

Special Majority means the holders of more than seventy-five per cent (75%) of the issued Shares

Subscription Price means the amount paid up or credited as paid up on a Share, including the full amount of any premium at which such Share was issued whether or not such premium is

subsequently applied for any nurrose

subsequently applied for any purpose

subsidiary subsidiary undertaking Supervisory Board Transfer of Shares has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales has the meaning given to that term under the Companies Act 2006 of England and Wales has the meaning set forth in Article 17.1

means for the purposes of Article 7.2, without limitation (and the terms "Transferred" or "Transferring" shall have the same meaning):

(a) any sale or other disposition including by way of mortgage, charge or other security interest of the whole or any part of the legal or beneficial interest in any Share;

(b) unless specifically agreed otherwise in these Articles, the grant of any option or other rights over the whole or any part of the legal or beneficial interest in any Share;(c) any direction (by way of renunciation or otherwise) by a holder entitled to an



allotment or transfer of Shares that a Share be allotted or issued or transferred to some person other than himself; and

(d) any sale or any other disposition of any legal or equitable interest in a Share (including any voting right attached to it or issue of a derivative interest in a Share), (i) whether or not by the relevant Shareholder, (ii) whether or not for consideration, (iii) whether or not effected by an instrument in writing and (iv) whether or not made voluntarily or by operation of law."

Second resolution

The Meeting RESOLVES to amend article 15.1 of the Articles of the Company, so that it will henceforth be read as follows:

"15.1. The General Partner shall not sell, assign, transfer, exchange, pledge, encumber or otherwise dispose of or transfer all or any part of its rights or obligations as a general partner of the Company, other than to an Associate (whereupon in the case of a sale, an assignment or transfer, such Associate shall become the General Partner in the place of the transferor and, in such circumstances, the General Partner shall be required to transfer all of its A Shares to such Associate as soon as reasonably practicable), or voluntarily withdraw as the general partner of the Company, without the written approval of an Ordinary Majority. In the circumstances where the General Partner voluntarily withdraws with the written approval of an Ordinary Majority, the provisions of Articles 15.3. and 15.4. shall apply, mutatis mutandis, in respect of a replacement General Partner."

Third resolution

The Meeting RESOLVES (i) to acknowledge the resignation of Ms Valerie Emond from the Supervisory Board and (ii) to appoint, with immediate effect, Mr Stephen Kempen, residing professionally at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN London, United Kingdom, as a member of the Supervisory Board in replacement, for a duration of one (1) year ended at the date of the general meeting of shareholders to be held in 2016.

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The present deed having been read to the members of the bureau of the Meeting, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with Us, notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un avril,

Par devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de PCV Lux S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141175 (la Société), constituée suivant acte de Maître Francis Kesseler, notaire public, résidant à Eschsur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2273, en date du 17 septembre 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Maître Francis Kesseler, précité, en date du 8 avril 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1787, en date du 9 juillet 2014, page 85773.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de M. Geoffrey Delamarre, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président),

qui désigne comme secrétaire Laurence Elkoubi, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mme Virginie Gonella, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés collectivement ci-après comme le «bureau».

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision de modifier certaines définitions de l'article 1 ^{er} (Chapitre 1 - Définitions) des statuts coordonnés de la Société (les Statuts), qui se lira dorénavant comme suit:



" **Art. 1** er . En plus des autres termes définis dans d'autres Articles de ces Statuts, les termes et mots suivants auront les significations suivantes quand ils seront écrits en majuscules:

Actionnaire signifie le détenteur d'Actions enregistré dans le registre des Actionnaires de la Société

au fil du temps

Actionnaire Apax signifie toute partie qui est identifiée en tant que telle par l'Associé Gérant

Commandité à la date à laquelle cette partie devient Actionnaire pendant et aussi

longtemps qu'elle détient des Actions

Actionnaires de Catégorie A signifie les détenteurs des Actions de Catégorie A et l'expression «Actionnaire de

Catégorie A» signifie n'importe lequel d'entre eux

Actionnaires de Catégorie B signifie les détenteurs des Actions de Catégorie B et l'expression «Actionnaire de

Catégorie B» signifie n'importe lequel d'entre eux

Actions signifie toutes les Actions de Catégorie A, Actions de Catégorie B ou toute autre

catégorie d'actions dans le capital social de la Société et le terme «Action» signifie

chacune de ces Actions tel que requis par le contexte

Actions de Catégorie A signifie les actions de catégorie A de un centime (EUR 0,01) chacune dans le capital

social de la Société et exclusivement détenues par l'Associé Gérant Commandité de

la Société.

Actions de Catégorie B signifie les actions de catégorie B de un centime (EUR 0,01) chacune dans le capital

social de la Société

AGML signifie Apax Guernsey Managers Limited (numéro de société 52255) qui a son siège

social au Third Floor, Royal Bank Place, 1 Glategny Esplanade, St Peter Port,

Guernsey GY1 2HJ

Associé Gérant Commandité signifie l'associé gérant commandité de la Société au fil du temps, le premier Associé

Gérant Commandité étant PCV Lux GP S.à r.l.

body corporate a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

Comité Exécutif LLP signifie le comité exécutif de LLP au fil du temps

Commissaires aux Comptes signifie les commissaires aux comptes de la Société pour le moment

Conseil de Surveillance a la signification donnée dans l'Article 17.1

Date d'Acceptation a la signification donnée dans l'Article 8.4(b)

Droit à la Nouvelle Emission a la signification donnée dans l'Article 8.3

Entreprise Affiliée signifie:

a) généralement concernant une personne, un body corporate qui en relation avec la personne concernée est une société holding ou une filiale ou une filiale d'une telle société holding ou une entreprise qui est une entreprise mère ou entreprise filiale de la personne concernée ou d'une telle entreprise mère ou, en cas d'une société en commandite, un body corporate qui est une telle société holding, filiale ou entreprise mère ou une filiale ou entreprise filiale d'une telle société holding ou entreprise mère en relation avec l'associé gérant commandité de la société en commandite; et b) si la personne concernée est une Entreprise Future Fund, n'importe laquelle des

autres Entreprise Future Fund

Entreprise Future Fund signifie chacune des entités suivantes:

a) FFBG;

b) Une Entreprise Affiliée (selon le paragraphe (a) de la définition d'Entreprise

Affiliée) de FFBG;

c) L'agent fiduciaire d'un trust dans lequel la totalité ou presque des participations économiques sont directement ou indirectement détenues par FFBG ou une Entreprise Affiliée (selon le paragraphe (a) de la définition d'Entreprise Affiliée) de FFBG; et d) Un administrateur de n'importe laquelle d'entre elles à condition qu'il n'y ait pas

de changement dans la détention économique

FF Custodian signifie la Northern Trust Company

FFBG signific Future Fund Board of Guardians, ayant son siège social au Level 44, 120

Collins Street, Melbourne, Victoria 3000, Australie

Groupe signifie la Société et ses filiales et entreprises filiales au fil du temps et «Entreprise

du Groupe» est à interpréter en conséquence

Groupe LLP signifie la LLP et chacune de ses entreprises filiales au fil du temps

société holding a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles



Investissement

signifie un investissement, ou des investissements, comprenant mais ne se limitant pas à des actions, obligations, prêts, créances monétaires et autres instruments de dettes, subordonnés, convertibles ou autre, participations dans des sociétés en commandites et plans d'investissements collectifs, warrants, dépôts, options, contrats à terme, contrats de différence, et tout autre arrangement dérivatif, prêts (garanti ou non), certificats de dépôt, instruments de marché monétaire, devises, acceptations de courtier et acceptations de créance, dans chaque cas d'une personne, société commerciale, d'un gouvernement ou d'une entreprise de quelque sorte que ce soit dans laquelle la Société peut investir, soit directement soit indirectement par PCV Belge SCS,PCV Investment S.à r.l. SICAR ou une entreprise filiale détenue intégralement au fil du temps

Jour Ouvrable

signifie un jour autre que samedi ou dimanche, pendant lequel les banques sont généralement ouvertes pour des transactions bancaires non automatisées

LLP

signifie Apax Partners LLP (numéro de société OC303117)

Loi

signifie la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés

commerciales, telle que modifiée au fil du temps

Majorité Simple

les détenteurs de plus de cinquante pourcent (50%) des Actions émises

Majorité Spéciale Majorité Spéciale LLP signifie les détenteurs de plus de soixante-quinze pourcent (75%) des Actions émises signifie les détenteurs de pas moins de soixante-quinze pourcent (75%) des parts de classe A dans la LLP tel que prouvé par un certificat de vérification exécuté par deux membres du Comité d'Exécutif LLP et notifié à l'Associé Gérant Commandité par la

Manager

signifie le manager d'investissement du Groupe au fil du temps, le premier manager d'investissement qui, à la date de la dernière modification statutaire, est AGML

Notification d'Allocation Notification d'Offre Nouveaux Titres

a la signification donnée dans l'Article 8.4(e) a la signification donnée dans l'Article 8.4

signifie:

a) des options ou warrants liées à des Actions ou autres titres dans la Société, sauf des options ou warrants selon un Plan d'Option Conformé;

b) des Actions de Catégorie B ou des droits de souscrire à des Actions de Catégorie B (sauf une option ou un warrant visé dans (a) ci-dessus ou des options ou warrants émis dans le cadre d'un Plan d'Option Conformé que la Société propose d'offrir, d'émettre, d'allouer ou d'accorder (selon le cas) après le 23 avril 2009 à un Prix de Souscription par Action de Catégorie B inférieur (et non pas égal ou supérieur) à la Valeur Nette de l'Actif attribuable à toutes les Actions de Catégorie B divisées par le nombre total de toutes les Actions de Catégorie B émises, dans chaque cas à la date

de l'offre concernant l'émission, l'allocation ou la concession; ou c) tout autre titre émis par la Société, incluant toutes Actions autres que des Actions

de Catégorie A ou des Actions de Catégorie B

Nouvelle Emission

signifie une émission, allocation ou concession (selon le cas) de Nouveaux Titres par

la Société après le 23 avril 2009

Pacte d'Actionnaires

un contrat qui pourrait être conclu au fil du temps entre la Société et tous les Actionnaires (ou, si un Actionnaire est un intermédiaire ou administrateur et n'est pas une partie, la partie qui a nommé cet Actionnaire comme son intermédiaire ou administrateur)

entreprise mère

a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du Pays de Galles

PCV Belge SCS

signifie une société en commandite Belge (numéro d'enregistrement 0899.822.874) une société à responsabilité limitée devant être constituée au Luxembourg sous la

PCV Investment S.àr.1. SICAR

forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) en tant que filiale de la Société

signifie un plan d'option conformé entre la Société et tous les Actionnaires ou le

Plan d'Option Conformé

Portefeuille PCV

bénéficiaire des Actions si l'Actionnaire est un intermédiaire ou un administrateur signifie tous les Investissements, l'argent, l'actif ou les emprunts au fil du temps détenus par ou pour le compte de la Société et gérés par le Manager tel qu'accepté avec la Société (comprenant l'Investissement de la Société dans PCV Belge SCS, PCV

Investment S.à r.l. SICAR et toute autre entreprise filiale de la Société)

Président

a la signification donnée dans l'Article 19.1



Prix de Souscription signifie la somme payée ou créditée comme payée pour une Action, comprenant la

somme totale d'une prime pour laquelle une telle Action a été émise que cette prime

soit utilisée ultérieurement dans quelque but que ce soit

Société signifie PCV Lux S.C.A.

Standards Comptables signifie les standards comptables GAAP (generally accepted accounting principles)

convenus entre l'Associé Gérant Commandité et les Commissaires aux Comptes au

fil du temps

Statuts a la signification donnée dans l'Article 2.1 et «Article» signifie n'importe lequel

d'entre eux

filiale a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

entreprise filiale a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

Transfert d'Actions signifie, pour les fins de l'Article 7.2, sans restriction (et les termes «Transférés» ou

«Transférant » ont la même signification):

(a) toute vente ou autre cession y compris par voie d'hypothèque, gage ou autre sûreté de la totalité ou une partie de la propriété légale ou bénéficiaire d'une Action;

(b) sauf autrement consenti d'une manière spécifique dans ces Statuts, la concession d'une option ou d'autres droits sur la totalité ou une partie de la propriété légale ou

bénéficiaire d'une Action;

(c) toute instruction (par voie de renonciation ou non) d'un détenteur autorisé d'allouer ou de transférer des Actions qu'une Action soit allouée ou émise ou transférée à une

personne autre que lui-même; et

(d) toute vente ou autre cession d'une participation légale ou équitable dans une Action (comprenant tout droit de vote y attaché ou émission d'une participation dans une Action), (i) que ce soit par l'Actionnaire concerné, (ii) que ce soit moyennant paiement, (iii) que ce soit par écrit et (iv) que ce soit volontairement ou par l'effet

d'un mécanisme légal.

Valeur Nette de l'Actif signifie la valeur nette de l'actif de la Société, telle que déterminée par l'Associé

Gérant Commandité (agissant raisonnablement et tel que conseillé par le Manager) en déduisant les dettes de la Société de la valeur de son actif, dans chaque cas calculé (a) conformément aux Standards Comptables et (b) par référence à la plus récente évaluation trimestrielle non auditée de l'actif net de la Société et aux évènements subséquents concernant l'actif et les dettes de la Société (comprenant, en relation avec des participations publiques, des changements dans le prix des actions cotées)

2. Décision de modifier l'article 15.1 des Statuts de la Société, qui se lira dorénavant comme suit:

"15.1. L'Associé Gérant Commandité ne pourra pas vendre, transmettre, transférer, échanger, gager, ou disposer autrement ou transférer tout ou une partie de ses droits ou obligations en tant qu'associé gérant commandité de la Société autrement qu'à une Entreprise Affiliée (en cas de vente, de transmission ou transfert, une telle Entreprise Affiliée deviendra Associé Gérant Commandité en remplacement du cessionnaire et, dans ces circonstances, l'Associé Gérant Commandité sera obligé de transférer toutes ses Actions de Catégorie A à une telle Entreprise Affiliée dès que possible en agissant raisonnablement), ou de volontairement démissionner en tant qu'associé gérant commandité de la Société, sans l'approbation écrite d'une Majorité Simple. Dans les circonstances où l'Associé Gérant Commandité démissionne volontairement avec l'approbation écrite d'une Majorité Simple, les règles des Articles 15.3. et 15.4. s'appliquent, mutatis mutandis, concernant un Associé Gérant Commandité remplaçant."

- 3. Prise d'acte de la démission de Madame Valerie Emond du conseil de surveillance de la Société (le Conseil de Surveillance) et nomination de M. Stephen Kempen, résidant professionnellement au 33, Jermyn Street, SW1Y 6DN Londres, Royaume-Uni, membre du Conseil de Surveillance, en remplacement, pour une durée d'un (1) an prenant fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en 2016.
- (ii) Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été contrôlée par les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'Assemblée, a été signée par le bureau de l'Assemblée et restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Que les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées "ne varietur" par leurs mandataires, le bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.
- (iv) Que l'intégralité du capital social émis de la Société est représenté à la présente Assemblée et que les actionnaires nominatifs de la Société ont été dûment convoqués à cette présente Assemblée le 13 avril 2015.



(v) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis après avoir délibérée, l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE de modifier certaines définitions de l'article 1 ^{er} (Chapitre 1 - Définitions) des Statuts de la Société, qui se lira dorénavant comme suit:

" **Art. 1** er . En plus des autres termes définis dans d'autres Articles de ces Statuts, les termes et mots suivants auront les significations suivantes quand ils seront écrits en majuscules:

Actionnaire signifie le détenteur d'Actions enregistré dans le registre des Actionnaires de la Société

au fil du temps

Actionnaire Apax signifie toute partie qui est identifiée en tant que telle par l'Associé Gérant

Commandité à la date à laquelle cette partie devient Actionnaire pendant et aussi

longtemps qu'elle détient des Actions

Actionnaires de Catégorie A signifie les détenteurs des Actions de Catégorie A et l'expression «Actionnaire de

Catégorie A» signifie n'importe lequel d'entre eux

Actionnaires de Catégorie B signifie les détenteurs des Actions de Catégorie B et l'expression «Actionnaire de

Catégorie B» signifie n'importe lequel d'entre eux

Actions signifie toutes les Actions de Catégorie A, Actions de Catégorie B ou toute autre

catégorie d'actions dans le capital social de la Société et le terme «Action» signifie

chacune de ces Actions tel que requis par le contexte

Actions de Catégorie A signifie les actions de catégorie A de un centime (EUR 0,01) chacune dans le capital

social de la Société et exclusivement détenues par l'Associé Gérant Commandité de

la Société

Actions de Catégorie B signifie les actions de catégorie B de un centime (EUR 0,01) chacune dans le capital

social de la Société

AGML signifie Apax Guernsey Managers Limited (numéro de société 52255) qui a son siège

social au Third Floor, Royal Bank Place, 1 Glategny Esplanade, St Peter Port

Guernsey GY1 2HJ

Associé Gérant Commandité signifie l'associé gérant commandité de la Société au fil du temps, le premier Associé

Gérant Commandité étant PCV Lux GP S.à r.l.

body corporate a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

Comité Exécutif LLP signifie le comité exécutif de LLP au fil du temps

Commissaires aux Comptes signifie les commissaires aux comptes de la Société pour le moment

Conseil de Surveillance a la signification donnée dans l'Article 17.1

Date d'Acceptation a la signification donnée dans l'Article 8.4(b)

Droit à la Nouvelle Emission a la signification donnée dans l'Article 8.3

Entreprise Affiliée signifie:

c) généralement concernant une personne, un body corporate qui en relation avec la personne concernée est une société holding ou une filiale d'une telle société holding ou une entreprise qui est une entreprise mère ou entreprise filiale de

la personne concernée ou d'une telle entreprise mère ou, en cas d'une société en commandite, un body corporate qui est une telle société holding, filiale ou entreprise mère ou une filiale ou entreprise filiale d'une telle société holding ou entreprise mère en relation avec l'associé gérant commandité de la société en commandite; et d) si la personne concernée est une Entreprise Future Fund, n'importe laquelle des

autres Entreprise Future Fund

Entreprise Future Fund signifie chacune des entités suivantes:

a) FFBG:

b) Une Entreprise Affiliée (selon le paragraphe (a) de la définition d'Entreprise

Affiliée) de FFBG;

c) L'agent fiduciaire d'un trust dans lequel la totalité ou presque des participations économiques sont directement ou indirectement détenues par FFBG ou une Entreprise Affiliée (selon le paragraphe (a) de la définition d'Entreprise Affiliée) de FFBG; et d) Un administrateur de n'importe laquelle d'entre elles à condition qu'il n'y ait pas

de changement dans la détention économique

FF Custodian signifie la Northern Trust Company



FFBG signifie Future Fund Board of Guardians, ayant son siège social au Level 44, 120

Collins Street, Melbourne, Victoria 3000, Australie

Groupe signifie la Société et ses filiales et entreprises filiales au fil du temps et «Entreprise

du Groupe» est à interpréter en conséquence

Groupe LLP signifie la LLP et chacune de ses entreprises filiales au fil du temps

société holding a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

Investissement signifie un investissement, ou des investissements, comprenant mais ne se limitant

pas à des actions, obligations, prêts, créances monétaires et autres instruments de dettes, subordonnés, convertibles ou autre, participations dans des sociétés en commandites et plans d'investissements collectifs, warrants, dépôts, options, contrats à terme, contrats de différence, et tout autre arrangement dérivatif, prêts (garanti ou non), certificats de dépôt, instruments de marché monétaire, devises, acceptations de courtier et acceptations de créance, dans chaque cas d'une personne, société commerciale, d'un gouvernement ou d'une entreprise de quelque sorte que ce soit dans laquelle la Société peut investir, soit directement soit indirectement par PCV Belge SCS,PCV Investment S.à r.l. SICAR ou une entreprise filiale détenue

intégralement au fil du temps

Jour Ouvrable signifie un jour autre que samedi ou dimanche, pendant lequel les banques sont

généralement ouvertes pour des transactions bancaires non automatisées

LLP signifie Apax Partners LLP (numéro de société OC303117)

Loi signifie la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés

commerciales, telle que modifiée au fil du temps

Majorité Simple les détenteurs de plus de cinquante pourcent (50%) des Actions émises

Majorité Spéciale signifie les détenteurs de plus de soixante-quinze pourcent (75%) des Actions émises Majorité Spéciale LLP signifie les détenteurs de pas moins de soixante-quinze pourcent (75%) des parts de classe A dans la LLP tel que prouvé par un certificat de vérification exécuté par deux membres du Comité d'Exécutif LLP et notifié à l'Associé Gérant Commandité par la

LLP

Manager signifie le manager d'investissement du Groupe au fil du temps, le premier manager

d'investissement qui, à la date de la dernière modification statutaire, est AGML

Notification d'Allocation a la signification donnée dans l'Article 8.4(e) Notification d'Offre a la signification donnée dans l'Article 8.4

Nouveaux Titres signifie:

a) des options ou warrants liées à des Actions ou autres titres dans la Société, sauf des

options ou warrants selon un Plan d'Option Conformé;

b) des Actions de Catégorie B ou des droits de souscrire à des Actions de Catégorie B (sauf une option ou un warrant visé dans (a) ci-dessus ou des options ou warrants émis dans le cadre d'un Plan d'Option Conformé que la Société propose d'offrir, d'émettre, d'allouer ou d'accorder (selon le cas) après le 23 avril 2009 à un Prix de Souscription par Action de Catégorie B inférieur (et non pas égal ou supérieur) à la Valeur Nette de l'Actif attribuable à toutes les Actions de Catégorie B divisées par le nombre total de toutes les Actions de Catégorie B émises, dans chaque cas à la date

de l'offre concernant l'émission, l'allocation ou la concession; ou

c) tout autre titre émis par la Société, incluant toutes Actions autres que des Actions

de Catégorie A ou des Actions de Catégorie B

Nouvelle Emission signifie une émission, allocation ou concession (selon le cas) de Nouveaux Titres par

la Société après le 23 avril 2009

Pacte d'Actionnaires un contrat qui pourrait être conclu au fil du temps entre la Société et tous les

Actionnaires (ou, si un Actionnaire est un intermédiaire ou administrateur et n'est pas une partie, la partie qui a nommé cet Actionnaire comme son intermédiaire ou

administrateur)

entreprise mère a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

PCV Belge SCS signifie une société en commandite Belge (numéro d'enregistrement 0899.822.874)

PCV Investment S.à r.l. SICAR une société à responsabilité limitée devant être constituée au Luxembourg sous la

forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) en tant que filiale

de la Société



Plan d'Option Conformé signifie un plan d'option conformé entre la Société et tous les Actionnaires ou le

bénéficiaire des Actions si l'Actionnaire est un intermédiaire ou un administrateur

Portefeuille PCV signifie tous les Investissements, l'argent, l'actif ou les emprunts au fil du temps

détenus par ou pour le compte de la Société et gérés par le Manager tel qu'accepté avec la Société (comprenant l'Investissement de la Société dans PCV Belge SCS, PCV

Investment S.à r.l. SICAR et toute autre entreprise filiale de la Société)

Président a la signification donnée dans l'Article 19.1

Prix de Souscription signifie la somme payée ou créditée comme payée pour une Action, comprenant la

somme totale d'une prime pour laquelle une telle Action a été émise que cette prime

soit utilisée ultérieurement dans quelque but que ce soit

Société signifie PCV Lux S.C.A.

Standards Comptables signifie les standards comptables GAAP (generally accepted accounting principles)

convenus entre l'Associé Gérant Commandité et les Commissaires aux Comptes au

fil du temps

Statuts a la signification donnée dans l'Article 2.1 et «Article» signifie n'importe lequel

d'entre eux

filiale a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

entreprise filiale a la signification donnée à ce terme dans la Loi des Sociétés 2006 d'Angleterre et du

Pays de Galles

Transfert d'Actions signifie, pour les fins de l'Article 7.2, sans restriction (et les termes «Transférés» ou

«Transférant» ont la même signification):

(a) toute vente ou autre cession y compris par voie d'hypothèque, gage ou autre sûreté

de la totalité ou une partie de la propriété légale ou bénéficiaire d'une Action; (b) sauf autrement consenti d'une manière spécifique dans ces Statuts, la concession

d'une option ou d'autres droits sur la totalité ou une partie de la propriété légale ou

bénéficiaire d'une Action;

(c) toute instruction (par voie de renonciation ou non) d'un détenteur autorisé d'allouer ou de transférer des Actions qu'une Action soit allouée ou émise ou transférée à une

personne autre que lui-même; et

d) toute vente ou autre cession d'une participation légale ou équitable dans une Action (comprenant tout droit de vote y attaché ou émission d'une participation dans une Action), (i) que ce soit par l'Actionnaire concerné, (ii) que ce soit moyennant paiement, (iii) que ce soit par écrit et (iv) que ce soit volontairement ou par l'effet

d'un mécanisme légal.

Valeur Nette de l'Actif signifie la valeur nette de l'actif de la Société, telle que déterminée par l'Associé

Gérant Commandité (agissant raisonnablement et tel que conseillé par le Manager) en déduisant les dettes de la Société de la valeur de son actif, dans chaque cas calculé (a) conformément aux Standards Comptables et (b) par référence à la plus récente évaluation trimestrielle non auditée de l'actif net de la Société et aux évènements subséquents concernant l'actif et les dettes de la Société (comprenant, en relation avec des participations publiques, des changements dans le prix des actions cotées)

Seconde résolution

L'Assemblée DECIDE de modifier l'article 15.1 des Statuts de la Société, qui se lira dorénavant comme suit:

« 15.1. L'Associé Gérant Commandité ne pourra pas vendre, transmettre, transférer, échanger, gager, ou disposer autrement ou transférer tout ou une partie de ses droits ou obligations en tant qu'associé gérant commandité de la Société autrement qu'à une Entreprise Affiliée (en cas de vente, de transmission ou transfert, une telle Entreprise Affiliée deviendra Associé Gérant Commandité en remplacement du cessionnaire et, dans ces circonstances, l'Associé Gérant Commandité sera obligé de transférer toutes ses Actions de Catégorie A à une telle Entreprise Affiliée dès que possible en agissant raisonnablement), ou de volontairement démissionner en tant qu'associé gérant commandité de la Société, sans l'approbation écrite d'une Majorité Simple. Dans les circonstances où l'Associé Gérant Commandité démissionne volontairement avec l'approbation écrite d'une Majorité Simple, les règles des Articles 15.3. et 15.4. s'appliquent, mutatis mutandis, concernant un Associé Gérant Commandité remplaçant.»

Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE (i) de prendre acte de la démission de Madame Valerie Emond du Conseil de Surveillance et (ii) de nommer avec effet immédiat, M. Stephen Kempen, résidant professionnellement au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN Londres, Royaume-Uni, en tant que membre du Conseil de Surveillance, en remplacement, pour une durée d'un an (1) prenant fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir au courant de l'année 2016.



Déclaration

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des personnes comparantes ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même personnes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du bureau de l'Assemblée, connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte authentique.

Signé: DELAMARRE, ELKOUBI, GONELLA, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22/04/2015. Relation: EAC/2015/9086. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 29/04/2015.

Référence de publication: 2015066593/719.

(150076254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Selp (Delta Spare 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 196.495.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth of April.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SELP Administration S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 177308,

here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. "Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SELP (Delta Spare 1) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
 - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
 - (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
 - (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles including Article 12.4 and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.



3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Share-holders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.
- 5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager (s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.
 - 5.4 All Shares have equal rights.
 - 5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.



6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:
- 7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;
- 7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;
 - 7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

- 8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
 - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").
- 8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.
- **10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:
 - 10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;
 - 10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

- 11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.
- 11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.
- 11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.
- 11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.
- 11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.
- 11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.



12. Shareholders' resolutions.

- 12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.
- 12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.
- 12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

- 12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.
- 12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.
- **13. Business year.** The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

- 14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).
- **15. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

- 16.1 In these Articles:
- 16.1.1 a reference to:
- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);



- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- 16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;
 - 16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription - Payment

The capital has been subscribed by SELP Administration S.à r.l. and all the Shares have been fully paid up by a contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euros (EUR 1,300.-).

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

- 1) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:
- Andrew Pilsworth, born in Hythe (England) on November 20, 1974 and residing professionally at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;
- Octavia Peters, born in Moreton In The Marsh (England) on 25 February 1969 and having her professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;
- Desmond Mitchell, born in Wells, Somerset (England) on 24 August 1957 and professionally residing at 4, Allée des Charmes, L1372 Luxembourg; and
- Alain Peigneux, born in Huy (Belgium) on 22 February 1968 and professionally residing at 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen.
 - 2) The Company shall have its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le seize avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SELP Administration S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177308,

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:



1. "Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SELP (Delta Spare 1) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:
- (a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou
- (b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts y compris l'article 12.4 et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.
 - 2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.
 - **3. Objets.** Les objets sociaux de la Société sont les suivants:
- 3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;
- 3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;
- 3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;
- 3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;
- 3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;
- 3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;
- 3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder,



échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

- 3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;
- 3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

- 5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.
- 5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.
- 5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.
 - 5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
 - 5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

- 7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.
- 7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:
- 7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;
- 7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;
 - 7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

- 8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.
- 8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".
- 8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").
- 8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.
- **9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.



- **10. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:
 - 10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;
 - 10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature de tout Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance.

- 11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.
- 11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.
- 11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.
- 11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.
- 11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.
- 11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

- 12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.
- 12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.
- 12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.
- 12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.
- 12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.
- 12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

- 12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.
- 12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions



écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

- 14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.
- 14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.
- 14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au (x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).
- **15. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et loi luxembourgeoise.

- 16.1 Dans les présents Statuts:
- 16.1.1 une référence à:
- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);
- 16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
 - 16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.
- 16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit par SELP Administration S.à r.l. et toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
- Andrew Pilsworth, né le 20 novembre 1974 à Hythe (Grande-Bretagne) et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;



- Octavia Peters, née le 25 février 1969 à Moreton In The Marsh (Grande-Bretagne) et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
- Desmond Mitchell, né le 24 août 1957 à Wells, Somerset (Grande-Bretagne) et ayant sa résidence professionnelle à 4, Allée des Charmes, L1372 Luxembourg; et
- Alain Peigneux, né le 22 février 1968 à Huy (Belgique) et ayant sa résidence professionnelle au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen.
 - 2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 21 avril 2015. Relation GAC/2015/3320. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015066661/504.

(150076393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Solluxhotel S.à r.l., Société Anonyme, (anc. Solluxhotel S.A.).

Siège social: L-8010 Strassen, 218, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.824.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour de avril.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «SOLLUXHOTEL S.A.», ayant son siège social à L-8010 Strassen, 218, Route d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.824, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 1 er octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 924 du 4 décembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 19 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 119 du 6 février 2003 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Bertrand BAUMGARTEN, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-8010 Strassen, 218 route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie TREIZE, épouse BAUMGARTEN, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-8010 Strassen, 218 route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Camille BAUMGARTEN, dirigeant de sociétés, demeurant à L-8011 Strassen, 289A, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.
- II. Que l'intégralité du capital social, qui est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) et divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III. Que la présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:



Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-).
- 2. Émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.
- 3. Constatation que la libération des nouvelles actions étant réalisée par apport en nature, la mise en oeuvre du droit de souscription préférentiel prescrit par la loi en faveur des actionnaires existants en cas d'émission d'actions nouvelles n'est pas d'application.
- 4. Acceptation de la souscription de cinq mille (5.000) nouvelles actions par BERTINVEST S.à r.l. et libération de ces nouvelles actions par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) et acceptation de la souscription de cinq mille (5.000) nouvelles actions par SOFIMINVEST S.A.S, et libération de ces nouvelles actions par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-).
 - 5. Modification de l'alinéa 1 er de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.
 - 6. Changement de la dénomination sociale de la Société de «SOLLUXHOTEL S.A.» en «SOLLUXHOTEL S.à r.l.»;
- 7. Changement de l'objet social de la Société, avec modification correspondante de l'article 4 des statuts, pour lui donner à l'avenir la teneur suivante:
- **Art. 4.** «La société a pour objet l'exploitation d'un établissement d'hébergement et de restauration avec débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées.

La Société a également pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds, la création, la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La Société pourra enregistrer, acquérir et mettre en valeur tout droit de propriété intellectuelle et autres droits se rattachant à ses actifs ou pouvant les compléter.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, accorder hypothèque, se porter caution personnelle et/ou réelle, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute personne physique ou morale et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre personne physique ou morale, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»;

- 8. Transformation de la forme légale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée, soumise aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- 9. Refonte complète des statuts de la Société afin de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales en prenant en compte le changement du pouvoir de signature qui aura la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances (i) soit par la signature individuelle de son gérant unique (ii) soit en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chaque gérant (iii) soit en cas de Conseil de gérance composé de deux catégories différentes de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de type A et d'un gérant de type B, à l'exception des engagements d'un montant inférieur à dix mille euros (EUR 10.000,-), pour lesquels la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle d'un gérant de type A ou d'un gérant de type B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.



Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.»

- 10. Nomination de Monsieur Bertand BAUMGARTEN et de Madame Sophie TREIZE, épouse BAUMGARTEN en qualité de gérant de type A et nomination de Monsieur Jean SCHOLTES et de Madame Camille BAUMGARTEN en qualité de gérant de type B de la Société;
 - 11. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, l'assemblée générale extraordinaire prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé d'émettre dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate que cet apport étant réalisé en nature et à la lecture des statuts de la Société, la mise en oeuvre du droit de souscription préférentiel prescrit par la loi en faveur des actionnaires existants en cas d'émission d'actions nouvelles n'est pas d'application.

Quatrième résolution Souscription - Paiement

Toutes les dix mille (10.000) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement comme suit:

- BERTINVEST S.à r.l., ayant son siège social à L-8010 Strassen, 218, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 194.702 (le «Souscripteur 1»), ici représentée par son gérant actuellement en fonctions Monsieur Bertrand BAUMGARTEN, a déclaré:
- (i) souscrire cinq mille (5.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et libérer intégralement ces actions souscrites par un apport en nature consistant en une créance détenue par le Souscripteur 1 d'un montant total de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-);
- (ii) que ledit apport se fait libre de toutes dettes, charges, privilèges, gages ou autres sûretés, et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert dudit apport que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de et apport à la Société; et
 - (iii) que l'apport est évalué à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-).
- SOFIMINVEST S.A.S., ayant son siège social au F-57070 Metz, 6, rue Maurice Bompard, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Metz sous le numéro 800 251 233 (le «Souscripteur 2»), ici représentée par son président actuellement en fonctions, Madame Sophie TREIZE, épouse BAUMGARTEN, a déclaré:
- (i) souscrire cinq mille (5.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et libérer intégralement ces actions souscrites par un apport en nature consistant en une créance détenue par le Souscripteur 2 d'un montant total de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-);
- (ii) que ledit apport se fait libre de toutes dettes, charges, privilèges, gages ou autres sûretés, et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert dudit apport que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de et apport à la Société; et
 - (iii) que l'apport est évalué à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-).

Ensuite, les Souscripteurs 1 et 2 ont déclaré qu'un rapport a été établi par RSM AUDIT LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 6, Rue Adolphe, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 113.621, signé par Monsieur Pierre LEROY et daté du 20 avril 2015, dans lequel les Apports sont décrits et évalués (le «Rapport»).

Les Souscripteurs 1 et 2 ont produit le Rapport, lequel contient les conclusions suivantes:

«Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur le fait que:

- l'actif net de la Société tel qu'il ressort du bilan intérimaire au 15 mars 2015 est négatif;
- nous avons porté ces observations à l'attention des apporteurs et ceux-ci nous ont confirmé par écrit qu'ils en mesurent et en acceptent pleinement toutes les conséquences et notamment celle de se voir attribuer des actions représentatives du capital d'une société dont l'actif net est négatif.

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions de SOLLUXHOTEL S.A. à émettre en contrepartie.



Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de l'augmentation de capital de la Société, conformément au mandat qui nous a été donné et aux articles 26-1 et 32-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.»

Le Rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'assemblée générale a décidé d'accepter lesdites souscriptions et lesdites libérations et d'émettre les actions nouvelles conformément aux souscriptions ci-dessus mentionnées.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée générale a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article cinq des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 5. (Premier alinéa). «Le capital social de la Société est fixé à trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

Sixième résolution

L'assemblée générale a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de «SOLLUXHOTEL S.A.» en «SOLLUXHOTEL S.à r.l.».

Septième résolution

L'assemblée générale a décidé de changer l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner à l'avenir la teneur suivante:

Art. 4. «La Société a pour objet l'exploitation d'un établissement d'hébergement et de restauration avec débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées.

La Société a également pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds, la création, la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La Société pourra enregistrer, acquérir et mettre en valeur tout droit de propriété intellectuelle et autres droits se rattachant à ses actifs ou pouvant les compléter.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, accorder hypothèque, se porter caution personnelle et/ou réelle, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute personne physique ou morale et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre personne physique ou morale, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Huitième résolution

L'assemblée générale a décidé de transformer, à compter de ce jour, la forme légale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée, soumise aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Suite à cette transformation de la forme de la Société, l'assemblée générale a décidé en outre de changer les anciennes quinze mille (15.000) actions d'une société anonyme en parts sociales d'une société à responsabilité limitée, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de sorte que le capital social de la Société d'un montant de trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) sera dorénavant représenté par quinze mille (15.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

La souscription des parts sociales de la Société se fait comme suit:



- Madame Camille BAUMGARTEN, née le 29 mai 1990 à Metz, demeurant à L-8011 Strassen, 289A,	
route d'Arlon,	
Cent vingt-huit parts	128 parts
Monsieur Jean SCHOLTES, né le 9 juin 1986 à Metz, demeurant à L-8011 Strassen, 289A, route d'Arlon,	
Quarante parts	40 parts
- BERTINVEST S.à r.l., ayant son siège social à L-8010 Strassen, 218, route d'Arlon, inscrite au	
Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 194.702	
Sept mille quatre cent seize parts	7.416 parts
- SOFIMINVEST S.A.S., ayant son siège social au F-57070 Metz, 6, rue Maurice Bompard,	
inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Metz sous le numéro 800 251 233,	
Sept mille quatre cent seize parts	7.416 parts
TOTAL: quinze mille parts sociales	15.000 parts

Par cette transformation de la société anonyme en une société à responsabilité limitée, aucune nouvelle société n'est créée, conformément à l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La société à responsabilité limitée est la continuation de la société anonyme telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que dans le passif de cette société

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values, et la société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société anonyme.

La transformation se fait sur base du bilan intermédiaire arrêté au 15 mars 2015, dont une copie, après avoir été signée «ne varietur» par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Dans le cadre de la transformation de la société anonyme en une société à responsabilité limitée, les droits des tiers à l'égard de la Société ainsi que leurs droits vis-à-vis des actionnaires sont et restent expressément réservés, au voeu de l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Neuvième résolution

L'assemblée générale a décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, afin de refléter au niveau statutaire les résolutions qui précèdent, ainsi qu'afin de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en prenant en compte le changement du pouvoir de signature.

Les dits statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

- « **Art. 1 er .** Il est formé par les présentes, par les personnes comparantes, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").
- **Art. 2.** La Société a pour objet l'exploitation d'un établissement d'hébergement et de restauration avec débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées.

La Société a également pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds, la création, la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La Société pourra enregistrer, acquérir et mettre en valeur tout droit de propriété intellectuelle et autres droits se rattachant à ses actifs ou pouvant les compléter.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, accorder hypothèque, se porter caution personnelle et/ou réelle, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute personne physique ou morale et,



de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre personne physique ou morale, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

- Art. 4. La Société prend la dénomination sociale de «SOLLUXHOTEL S.à r.l.».
- Art. 5. Le siège de la Société est établi dans la commune de Strassen.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) divisé en quinze mille (15.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées
- **Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

En cas d'associé unique, les cessions et transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales sont libres.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

- Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.
- **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance, qui pourra être composé de deux catégories différentes de gérants, à savoir des gérants de type A et des gérants de type B. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants ne sont révocables que pour causes légitimes.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances (i) soit par la signature individuelle de son gérant unique (ii) soit en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chaque gérant (iii) soit en cas de Conseil de gérance composé de deux catégories différentes de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de type A et d'un gérant de type B, à l'exception des engagements d'un montant inférieur à dix mille euros (EUR 10.000,-), pour lesquels la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle d'un gérant de type A ou d'un gérant de type B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.



Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Art. 14. Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Art. 16. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 17. Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième lundi du mois de juin de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

- **Art. 18.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 19.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de Gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

Art. 20. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celuici atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

- **Art. 21.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- **Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Dixième résolution

L'assemblée générale a décidé de nommer, pour une durée indéterminée:

- en qualité de gérant de type A: Monsieur Bertrand BAUMGARTEN, né le 17 novembre 1957 à Metz, demeurant professionnellement à L-8010 Strassen, 218 route d'Arlon, et Madame Sophie TREIZE, épouse BAUMGARTEN, née le 28 décembre 1959, demeurant professionnellement à L-8010 Strassen, 218 route d'Arlon,



- en qualité de gérant de type B: Monsieur Jean SCHOLTES, né le 9 juin 1986 à Metz, demeurant à L-8011 Strassen, 289A, route d'Arlon et Madame Camille BAUMGARTEN, née le 29 mai 1990 à Metz, demeurant à L-8011 Strassen, 289A, route d'Arlon.

La Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de type A et d'un gérant de type B et pour des engagements d'un montant inférieur à dix mille euros (EUR 10.000,-), par la signature individuelle d'un gérant de type A ou d'un gérant de type B.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement au montant de mille sept cents euros (EUR 1.700.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. BAUMGARTEN, S. TREIZE, C. BAUMGARTEN, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 28 avril 2015. Relation: DAC/2015/6937. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 04 mai 2015.

Référence de publication: 2015066676/384.

(150076576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Hobuch International Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 136.874.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015065695/10.

(150074986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

HT Hackmann Tortechnik S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9290 Diekirch, 4, rue Vieille.

R.C.S. Luxembourg B 105.716.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 avril 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015065696/10.

(150075334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

First International Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.997.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 10 avril 2015

Monsieur Etienne GILLET est désigné en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015065645/12.

(150075302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck